



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 10 février 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 3 février 2011

Publié le 11 février 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 10

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Pierre PRIBETICH	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Myriam BERNARD	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMONT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	M. Rémi DELATTE
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	M. Gilles TRAHARD
M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER	Mme Noëlle CABBILLARD.

### Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mme Anne DILLENSEGER	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Françoise TENENBAUM	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Elisabeth BIOT	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Nelly METGE
	Mlle Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE****Association pour l'inscription des Climats du Vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO - Demande de subvention de fonctionnement 2011****• Présentation succincte du projet :**

"L'association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO" a été créée en 2007. Le projet consiste au classement des vignobles des Côtes de Nuits et de Beaune, des Villes de Dijon et Beaune, au patrimoine mondial de l'UNESCO. La mission de l'association est de porter le dossier de candidature et de fédérer les acteurs locaux autour de cette ambition partagée.

Cette association réunit le Conseil régional de Bourgogne, le Conseil général de la Côte d'Or, les villes et communautés d'agglomération de Dijon, Beaune, Gevrey Chambertin et Nuits St Georges, les chambres consulaires et l'ensemble des acteurs et institutions du secteur de la vigne et du vin.

En avril 2009, l'association a obtenu la confirmation de l'inscription du dossier sur la liste indicative française, faisant de ce dossier un candidat sérieux pour la France.

**• Projets d'activités pour l'année 2011 :*****- Projet pédagogique « Découvre ta Bourgogne » (année scolaire 2010-2011)***

Le bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne a lancé en 2009 la première édition de « Découvre ta Bourgogne », projet pédagogique sur la vigne et le vin, à destination des élèves et des professeurs d'écoles primaires de la Bourgogne.

L'objectif est de transmettre les connaissances élémentaires sur le patrimoine viticole local, dans le cadre du programme scolaire habituel. Pour cela, l'interprofession a développé un kit pédagogique à l'attention des professeurs et élèves des cours primaires, cours élémentaires et cours moyens des écoles bourguignonnes. Les thèmes abordés font référence à la vigne, au grain de raisin, aux vendanges, aux vinifications.

En 2009, ce sont plus de 280 écoles, soit 23 000 enfants répartis dans 1 060 classes qui ont bénéficié de ces supports pédagogiques et ont pu aborder leur région et ses richesses viticoles de façon ludique.

A la rentrée 2010, le cahier intègrera deux pages consacrées aux climats du vignoble de Bourgogne et aux valeurs du patrimoine mondial de l'UNESCO, que sont l'universalité, le partage, la transmission, le développement durable, etc.

***- Poursuite de l'exposition photographique de rue et itinérante (mai 2010 – septembre 2011)***

Exposition de prestige itinérante entre Dijon, Beaune et le Château du Clos de Vougeot. Il est également prévu de proposer cette exposition à toutes les communes souhaitant l'accueillir. Cette exposition est accompagnée d'un catalogue.

***- Publications des contributions scientifiques et organisation d'une conférence de restitution (février 2011)***

Les contributions scientifiques, rassemblées dans le cadre des ateliers disciplinaires pour la candidature des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO, ont permis d'établir le projet de déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE).

Il est apparu opportun et naturel à l'association d'offrir ces contributions originales à un plus large public à travers deux actions coordonnées :

. d'une part, une **journée de conférences de restitution, en février 2011**, où les contributions de chaque atelier seront présentées et illustrées pour un large public ;

. d'autre part, la **publication d'un ouvrage**, rassemblant ces contributions ainsi que les remarques et commentaires et une iconographie de qualité.

**- Marché des climats**

Afin de fédérer l'ensemble des acteurs de la candidature, ainsi que la population locale autour du projet de candidature et de faire découvrir les richesses du territoire, l'association en lien avec ses différents partenaires, organisera un « marché des climats », en juin 2011.

**• Résultats attendus :**

Le projet vise à obtenir l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO :

- l'inscription au patrimoine mondial offre, à travers son label d'exception, une image internationalement reconnue, qui renforce la notoriété et l'attractivité des sites ;
- l'inscription engendre des effets positifs sur l'activité touristique et économique globale. C'est un outil privilégié de marketing territorial qui permet la création de nouvelles offres touristiques assurant un équilibre entre la conservation du site et le développement du tourisme (augmentation de la fréquentation touristique de 30 % en moyenne) ;
- l'inscription renforce les politiques de conservation et de valorisation des sites ;
- l'inscription génère le développement de projets collectifs, apportant ainsi une garantie de préservation et de transmission de ce patrimoine inscrit aux générations futures.

Pour mémoire, le Grand Dijon a attribué à l'association pour l'inscription des Climats de Bourgogne au patrimoine de l'UNESCO :

- une subvention de fonctionnement de 5 000 € en 2009 ;
- une subvention de fonctionnement de 15 000 € en 2010 ;
- une subvention de 7 500 € en mars 2010 pour financer la réalisation de la fiche dédiée au recensement du patrimoine architectural, urbain et paysager, nécessaire à l'élaboration d'un plan de gestion, qui satisfasse aux exigences du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Sur la base d'un budget prévisionnel de 330 016 € (budget ci-annexé), le soutien du Grand Dijon, aux côtés des autres collectivités partenaires, est sollicité au titre du fonctionnement de l'association pour l'année 2011, à hauteur de 15 000 €, soit une participation de 4,6 %. La Ville de Dijon apportera pour sa part, une subvention de fonctionnement de 30 000 €.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet et des retombées positives que ce label apporte à Dijon, au Grand Dijon et à sa région, au vu des rapports d'activités et financiers 2010, du projet d'activités et du budget prévisionnel 2011, il vous est proposé de soutenir l'association et d'accorder une subvention de fonctionnement de 15 000 €.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :**

- **de dire** que la communauté d'agglomération dijonnaise soutient l'association pour l'Inscription des Climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- **d'accorder** une subvention de 15 000 € à cette association ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au déroulement de cette opération ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget en cours.



# Climats du vignoble de Bourgogne

candidats au PATRIMOINE MONDIAL de l'UNESCO

## Association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO

budget prévisionnel 2011

DEPENSES		RECETTES	
Déficit reporté	0 €	Excédent reporté	2 500 €
Dépenses d'exploitation		Recettes d'exploitation	
Frais de personnel (salaires+charges sociales)	100 000 €	Cotisation des membres	5 900 €
Frais de déplacement+réception	15 000 €	Subventions de fonctionnement	
Loyer et charges	2 400 €	Région	40 000 €
Téléphonie et communication	2 500 €	Département	40 000 €
Fournitures administratives et diverses	12 000 €	Ville de Dijon	30 000 €
Frais de communication et d'impression	42 000 €	Ville de Beaune	30 000 €
Cabinet d'expertise GRAHAL	25 000 €	BIVB	40 000 €
Expertises complémentaires	10 616 €	Grand Dijon	15 000 €
		Beaune Côte et Sud	15 000 €
		Communautés de communes de Gevrey-Chambertin	3 000 €
		Communautés de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges	3 000 €
		Autres (subv emploi Dijon+ entreprises)	10 616 €
Etude extension du site classé	80 000 €	Extension du site classé	
		CVCO	60 000 €
		DREAL	20 000 €
Inventaire patrimoine	40 000 €	Inventaire patrimoine	
		Département	7 500 €
		Comm d'agglomération Beaune	2 500 €
		Communautés de communes de Gevrey-Chambertin	2 500 €
		Communautés de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges	2 500 €
Excédent d'exploitation	500 €	Déficit d'exploitation	0 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>330 016 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>330 016 €</b>